

La Dormeuse de Thenelles.

Dans le cimetière de Thenelles, il y a une tombe qui intrigue.



Son histoire fait l'objet de controverses :

Les uns croient globalement à la réalité de l'histoire :

En 1897 <http://sciences.gloubik.info/spip.php?article1288> ;

A une date indéterminée dans un article trouvé à Origny, avec une illustration.

ou récemment : <http://www.angelfire.com/pa/genealogie/page91.html>

D'autres sont beaucoup plus sceptiques comme cet instituteur, auteur d'une monographie de Thenelles, datant d'environ 1885, dont le manuscrit est conservé aux archives départementales de l'Aisne :

http://archives.aisne.fr/ark:/63271/vta5519639a9eb0e/daogrp/0/layout:table/idsearch:RECH_7a05abe71a57adbc9e34c98eab7c5f06#id:1694373289?gallery=true¢er=1330,-1780.5

Au terme d'un ouvrage typique du XIXème, dans sa forme et dans son esprit, il raconte l'histoire en ces termes.

La Dormeuse

Un cas particulier de maladie a donné un certain renom à Thenelles.

Le nom de cette commune naguère inconnu est aujourd'hui répandu dans les contrées les plus reculées. Les journaux français et étrangers se sont entretenus bien de fois de la maladie d'une jeune personne du pays appelée vulgairement Dormeuse de Thenelles.

Voici les faits

La nommée Marguerite Bouyerval de Thenelles âgée de vingt-deux ans, est accouchée d'une fille le 30 mai 1883. Son enfant n'ayant vécu que quelques heures la rumeur publique colporta certains bruits d'infanticide qui parvinrent aux oreilles de l'administration

municipale. Par suite le Maire refusa l'autorisation d'inhumation et commisa un docteur en médecine pour 'assurer du décès et vérifier si les bruits étaient réels.

A la suite de cette visite, la justice fut avertie. Le juge de paix fit une enquête le 31 mai. Le 2 juin, le parquet de Saint Quentin descendit à Thenelles accompagné d'un médecin légiste qui fit l'autopsie de l'enfant. L'opération terminée, le parquet descendit chez Marguerite pour l'interroger mais elle eut peur : elle ne put parler. Depuis cette époque elle est restée dans un mutisme absolu. Sa mère elle-même simula une syncope et se laissa tomber. Le médecin crut à une congestion cérébrale ; Elle alla mieux aussitôt après le départ des magistrats qui ne purent interroger ni la fille ni la mère. Elles restèrent donc toutes deux à la disposition de la justice. Sur les rapports du docteur qui la soignait assidument et qui déclara que Marguerite ne pourrait être transportée ni entendue, le parquet rendit une ordonnance de non lieu un an après environ.

Pendant ce temps, Marguerite était toujours dans le même état. On la crut cataleptique. Mais, chose extraordinaire, au bout de six ou sept mois des personnes dignes de foi virent Marguerite à différentes reprises assise sur son lit. Le bruit s'étant répandu dans le pays d'autre personne voulurent s'assurer du fait. Leur curiosité fut satisfaite et elles virent la jeune fille tantôt assise sur son lit, tantôt jouant avec l'enfant de sa sœur. Cette dernière était accouchée le même jour que Marguerite à douze heures de différence. A partir de là, la mère mit des doubles rideaux aux portes et aux fenêtres et au lit de sa fille

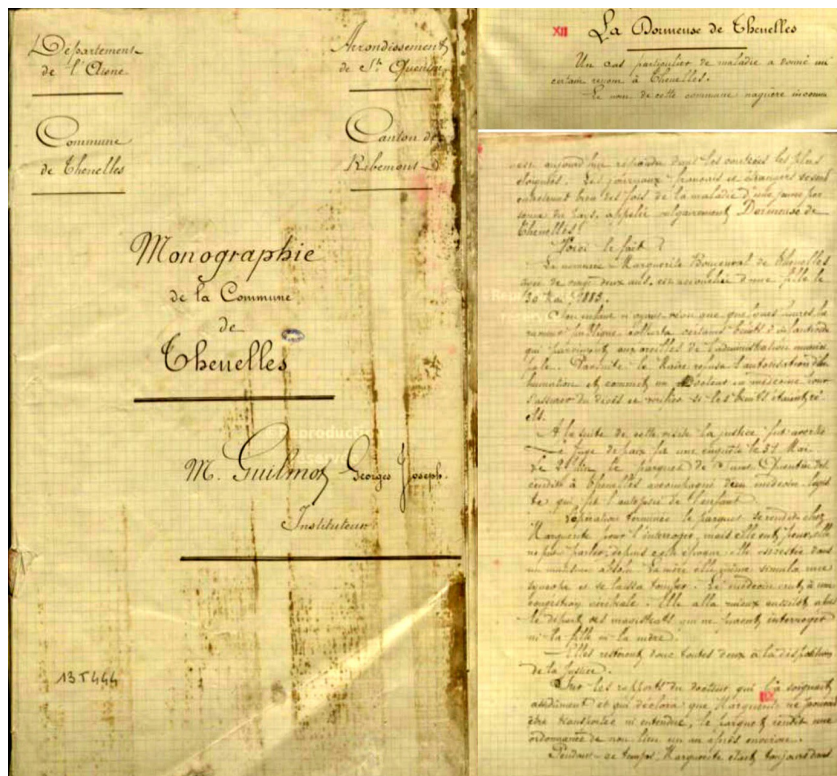
Deux ans plus tard, un magnétiseur du Nord étant venu à Origny-Sainte-Benoite se rendit à Thenelles pour voir la Dormeuse. Il offrit à la mère de réveiller sa fille ; elle refusa, elle le mit même à la porte Elle avait été informée de son arrivée par le docteur qui soignait sa fille.

Je laisse à la science le soin de se prononcer sur ce cas de maladie tout à fait particulière et certainement unique dans les annales médicales. Il est regrettable que l'Académie de Médecine n'ait pas cru devoir charger des spécialistes de visiter cette jeune et de faire un rapport. Il en est temps encore, mieux vaut tard que jamais

Depuis cette époque le pays est devenu un but de promenade et de curiosité. Pendant la belle saison, surtout les premières années, nombre de visiteurs français et étrangers venaient voir cette jeune personne qui se trouve couchée dans une chambre peu aérée. Aujourd'hui les visiteurs deviennent plus rares.

Espérons que cette jeune fille se réveillera si toutefois elle dort véritablement.

Guilmot Georges Joseph, instituteur.



A Thenelles, en 2002, on montrait la chambre de la Dormeuse, Et l'on racontait que certains visiteurs la piquait avec une épingle, pour savoir si le sommeil était feint ! Quel crédit accorder à ces « témoignages », cent ans après la mort de la Dormeuse ? Ce n'est sûrement pas grâce à eux que l'on peut donner une conclusion à cette affaire !

Jean Guerdoux - @2017 Généalogie-Aisne